

PLAN LOCAL D'URBANISME



➔ Périimètres des Zones d'Aménagement Différé

- Révision générale du PLU approuvée le 10 octobre 2022

ARCHIPOLE URBANISME ET ARCHITECTURE

Lillion / Route de Sainte-Foix / BP 79 124
35 091 RENNES cedex 9
02 99 31 77 55 / contact-urba@archipole.fr
www.archipole.fr/



IDEA RECHERCHE

4 allée Marie Berhaut
Cap Nord B / 35 000 Rennes
02 23 46 13 40
info@idea-recherche.com
www.idea-recherche.com/



DM.EAU

La Chauvelière
35 150 Janzé
02 99 47 65 63
p.bernard@dm eau.fr
www.dmeau.fr/



AGENCE PODER

Tesville
50 240 Saint-Aubin de
Terregatte
02 33 48 91 77
caroline.poder@wanadoo.fr



La commune a défini deux périmètres de Zones d'Aménagement Différé lors du Conseil Municipal du 12 septembre 2022 :

- La ZAD du bourg de Goven
- La ZAD de la ZA de la Corbière

Pour entrer en vigueur, ces ZAD doivent faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

Dans l'attente, le projet de périmètres des ZAD figure ci-après à titre d'information.





